

Bilan 2013-2014

Diane Beaudet, commissaire scolaire

Circonscription scolaire d'Hochelaga-Maisonneuve

Dans le cadre de la *Loi sur l'instruction publique*, les commissions scolaires doivent présenter, annuellement, une reddition de comptes. À la Commission scolaire de Montréal (CSDM), cette reddition de comptes prend notamment la forme d'un bilan des actions de chacun des commissaires scolaires.

Ainsi, je vous présente aujourd'hui ce court bilan qui me permet à la fois de rendre des comptes à vous, parents et citoyens de la circonscription de d'Hochelaga-Maisonneuve, et de vous communiquer des informations sur mon rôle de commissaire scolaire.

Caractéristiques de la circonscription d'Hochelaga-Maisonneuve

La circonscription d'Hochelaga-Maisonneuve comprend une partie de la ville de Montréal délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la voie ferrée du Canadien Pacifique et de la rue Rachel Est, cette rue, le boulevard Pie-IX, l'avenue Pierre-De Coubertin, l'avenue Létourneux et son prolongement, de nouveau cette avenue et son prolongement, le fleuve Saint-Laurent, le prolongement de la rue Bercy et la voie ferrée du Canadien Pacifique, jusqu'au point de départ.

- **Écoles primaires** : Saint-Émile, Sainte-Jeanne-d'Arc, Notre-Dame-de-l'Assomption, Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, Hochelaga, Baril et Saint-Nom-de-Jésus
- **Écoles secondaires** : Le Vitrail et Irénée-Lussier

Mon rôle de commissaire

Depuis septembre 2013, j'ai l'honneur d'être la commissaire de la circonscription d'Hochelaga-Maisonneuve. Mon rôle est défini par trois grands pôles, soit :

- Veiller à la qualité des services éducatifs;
- Partager de manière juste et équitable les ressources financières et humaines;
- Participer au développement de la communauté à l'échelle locale.

Travaux du comité de quartier scolaire

Dans le cadre du comité de quartier Hochelaga-Maisonneuve, nous réunissons à la même table les commissaires, les directions et les présidences de conseils d'établissement. Notre but est de nous donner des objectifs communs qui favoriseront la réussite de nos élèves.

D'ailleurs, nous avons travaillé une approche quartier avec le Réseau Réussite Montréal (RRM). À compter de 2014-2015, Hochelaga-Maisonneuve est un quartier ciblé.

Les trois cibles du RRM sont :

- Atteindre et dépasser la cible ministérielle montréalaise de diplomation des jeunes fixée à 77 % d'ici 2020.
- Soutenir les commissions scolaires et les écoles ciblées dans l'atteinte de leurs cibles de diplomation et la mise en œuvre de leur plan de réussite.
- Contribuer à la réduction du taux de vulnérabilité des tout-petits au moment de leur entrée à l'école de 5 % sur 5 ans, tel que défini par Horizon 0-5.

Vous comprenez donc que c'est un apport important pour notre quartier.

Tournée des conseils d'établissement et budget discrétionnaire

Comme le veut la tradition, c'est avec un grand plaisir que j'ai fait la tournée des conseils d'établissement afin d'être à l'affût des besoins. J'ai, d'ailleurs, offert plus de 7000 \$ pour des projets d'écoles par l'intermédiaire de mon budget discrétionnaire.

Par exemple, en voici quelques-uns :

- 414 \$ pour le projet de « voyage éducatif et culturel à Québec » à l'école Hochelaga;
- 1 422 \$ pour le projet de « bal des finissants » à l'école Irénée-Lussier;
- 1 065 \$ pour le projet « système d'émulation » à l'école Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle;
- 1 191 \$ pour le projet « classe-neige » à l'école Sainte-Jeanne-d'Arc;
- 558 \$ pour le projet de « voyage à Ottawa » à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption.

Bourses du Conseil des commissaires

Le Prix du Conseil des commissaires vise à illustrer, par un geste concret, l'importance accordée par le Conseil des commissaires à la réussite des élèves, à la persévérance scolaire, à l'engagement social ainsi qu'à l'action civique et communautaire. Ce prix est remis, sous forme de bourse, directement par votre commissaire scolaire à des élèves des centres de formation générale pour adultes, des écoles spécialisées et des écoles secondaires à l'occasion des galas de fin d'année. Pour leur engagement social, leur action civique et communautaire ou leur persévérance scolaire remarquable tout au long de leur parcours scolaire, j'ai remis deux prix cette année, l'un à Nathan Théoret-Catafard et l'autre à Léa Béland.

L'école Irénée-Lussier

L'école Irénée-Lussier et son annexe accueillent des élèves de 12 à 21 ans qui présentent tous une déficience intellectuelle moyenne, sévère ou profonde, avec ou sans l'un ou l'autre des handicaps reconnus par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) – (TED, déficience auditive appareillée ou non, déficience visuelle, déficience qui relève de la psychopathologie, déficience motrice légère et déficience langagière). Ils peuvent présenter ou

non divers troubles associés, trouble du comportement, trouble grave du comportement, TDAH, syndromes multiples.

Cette école a donc besoin d'un bâtiment adapté à ses besoins, compte tenu d'une population scolaire grandissante. Dans cette optique, je fais aussi des représentations pour avoir un bâtiment adapté et financé adéquatement.

Les écoles Baril, Hochelaga et Saint-Nom-de-Jésus

Concernant l'école Baril, des représentations ont été faites pour sensibiliser tous les acteurs importants dans ce dossier, et ce, aux paliers municipal et provincial. Nous avons donc beaucoup d'appuis en faveur de la démolition et de la reconstruction de l'école Baril pour septembre 2016.

Aux écoles Hochelaga et Saint-Nom-de-Jésus, les tests effectués ont permis de constater que les bâtiments ont résisté aux années. Nous avons donc demandé au MELS le budget nécessaire pour effectuer les travaux requis.

Grands chantiers

Durant l'année scolaire 2013-2014, le vaste plan de rénovation de l'ensemble des établissements de la CSDM s'est poursuivi. Plusieurs travaux de rénovation ont eu lieu ou sont à l'étape de la conception dans Hochelaga-Maisonneuve :

Baril	Démolition et reconstruction	En réalisation – Conception
Irenée-Lussier	Réfection de l'enveloppe	En réalisation – Chantier
Notre-Dame-de-l'Assomption	Réhabilitation environnementale des sols	Travaux terminés
Sainte-Jeanne-d'Arc	Réhabilitation intérieure (PGA)	Travaux terminés
Sainte-Jeanne-d'Arc	Réfection de la cour	Travaux terminés
Saint-Émile	Embellissement de la cour d'école	En réalisation – Conception
Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle	Réhabilitation intérieure	Phase 2

Au service des parents

Cette année, plusieurs parents ont communiqué avec moi pour me faire part de leurs interrogations, de leurs soucis ou de leur mécontentement. Au meilleur de ma connaissance et armée de ma bonne volonté, je travaille avec les différents acteurs pour trouver une solution. Si c'est impossible, il existe également une autre instance à la CSDM pour répondre aux requêtes des parents et du personnel. Il s'agit du protecteur de l'élève.

Capsules d'information

J'envoie des renseignements par l'intermédiaire d'un bulletin d'information à toutes les personnes inscrites sur une liste de diffusion à laquelle vous pouvez vous abonner en tout temps sur simple demande. Si vous souhaitez recevoir ce bulletin, n'hésitez pas à m'envoyer un courriel.

Pour communiquer avec nous

Site Web de la CSDM : csdm.ca

Courriel : beaudet.d@csdm.qc.ca

Téléphone : 514 596-7790

Ligne Info-parents

La CSDM met à la disposition des parents une ligne Info-parents soit le 514 596-CSDM (2736), qui est en fonction du lundi au jeudi, entre 11 h et 15 h. Une boîte vocale prend vos messages en dehors des heures d'ouverture, et on vous rappelle dans les meilleurs délais.

S'adresser à la protectrice de l'élève

Après avoir fait les démarches administratives d'usage et épuisé les recours internes possibles, toute personne qui s'estime lésée peut joindre, en toute confidentialité, la protectrice de l'élève. Ce service est simple et gratuit. Un tiers ou un représentant peut également s'adresser à la protectrice de l'élève au nom d'une personne ou d'un groupe. Pour obtenir de l'information, des conseils ou pour valider une démarche, n'hésitez pas à consulter le site de la CSDM.